



01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 3 mars 2014 à 19:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse, et à laquelle étaient présents :

| | |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| Siège # 1 M. Roger Caron | Siège # 4 M. Joey Veilleux |
| Siège # 2 M. Nelson Poulin (absent) | Siège # 5 M. Claude Mathieu |
| Siège # 3 Mme Nancy Mathieu | Siège # 6 M. Laurier Poulin |

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame France Veilleux agit comme secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance, récite la prière d'usage et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2014-03-35

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- **02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- **03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - **03.01 - Séance régulière du 3 février 2014**
- **04 - ACCEPTATION DES COMPTES**
- **05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - **05.01 - Bordereau de correspondance**
- **06 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - **06.01 - Rapport annuel 2013 en sécurité incendie**
 - **06.02 - Logiciel CAUCA à la MRC**
 - **06.03 - Lignes directrices en sécurité incendie**
 - **06.04 - Demandes du service incendie pour mois de mars**
- **07 - TRAVAUX PUBLICS-ÉGOUTS**
 - **07.01 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Reddition de comptes 2013**
 - **07.02 - Soumissions travaux de voirie**
- **08 - LOISIRS-CULTURE**
 - **08.01 - Rapports financiers 2013 de la Bibliothèque la Détente**
- **09 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - **09.01 - Demandes de dons et commandites**
 - **09.02 - Signature du protocole d'entente pour le pacte rural**
- **10 - LÉGISLATION**
 - **10.01 - Règlement # 362-13 (Circulation VTT)**
- **11 - VARIA**
 - **11.01 - Réclamation facture chaîne convoyeur épandeur**
- **12 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

• **13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 3 mars 2014 soit adopté.

ADOPTÉE

2014-03-36

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 3 février 2014, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 3 février 2014 soit adopté.

ADOPTÉE

2014-03-37

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er mars 2014 et le 31 mars 2014 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques #5593 à #5646 inclusivement pour un total de déboursés de \$59 894.22 ainsi que les dépôts salaires #507275 à #507335 pour un total de \$19 065.38 en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Madame Martine Boulet fait la lecture de la correspondance reçue.

05.01 - Bordereau de correspondance

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du **3 mars 2014**. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil.

- Feuilles de temps des employés des travaux publics
- Association Chasse et Pêche Quatre-Étoiles (journée porte ouverte du 13 avril 2014)
- Lettre du Conseil de la culture

06 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Suivi des dossiers en sécurité incendie et sécurité publique.

2014-03-38

06.01 - Rapport annuel 2013 en sécurité incendie

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le rapport annuel d'activité comme le prescrit l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie soit adopté pour l'année 7 du PMO et qu'il soit transmis à la MRC des Etchemins qui le transmettra par la suite au Ministère de la sécurité publique dans les délais prévus.

ADOPTÉE

2014-03-39

06.02 - Logiciel CAUCA à la MRC

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le transfert du logiciel CAUCA à la MRC des Etchemins tel que demandé par la centrale CAUCA et accepte les frais de \$155.00 pour la licence et de \$85.00 pour la programmation afin de conserver l'accès à ce logiciel à partir des bureaux de notre municipalité.

ADOPTÉE

2014-03-40

06.03 - Lignes directrices en sécurité incendie

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal adopte les lignes directrices en sécurité incendie préparées par la MRC des Etchemins en février 2014 lesquelles seront mises en application par notre service incendie.

ADOPTÉE

2014-03-41

06.04 - Demandes du service incendie pour mois de mars

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nancy Mathieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE M. Ricky Bolduc soit engagé comme recrue au niveau du service incendie à compter de ce jour pour une période de probation de 1 an;

QUE M. René Lessard et M. Stéphane Poirier soient nommés "Officiers" puisqu'ils s'engagent à suivre la formation à compter de l'année 2015;

QUE le code 162 (poste officier) soit aboli suite au départ de M. Joseph Veilleux;

QUE le code 152 (poste officier) soit attribué à M. Stéphane Poirier en remplacement de M. Bobby Poulin qui est absent pour une période indéterminée et que la radio de M. Poulin soit transférée à M. Poirier;

QUE le détecteur 4 gas utilisé par les employés de voirie demeure en permanence dans le camion incendie puisqu'il nécessite la présence

obligatoire d'un pompier formé "pompier 1". Il est convenu que lorsque les employés de voirie devront utiliser le détecteur 4 gas, ils devront obligatoirement être en présence d'un pompier 1 pour l'utiliser. Les pompiers s'occuperont de le faire calibrer aux 6 mois tel qu'exigé par la Loi;

QUE les pompiers soient autorisés à utiliser le pick-up de la municipalité lorsqu'il est disponible puisque le transport des pompiers sur les banquettes du camion cube est interdit en raison de l'absence de ceintures de sécurité. Une ancienne radio sera installée et encodée dans le pick up pour utilisation par les pompiers seulement;

QUE les pompiers soient autorisés à commander les "Tag de dénombrement" pour utilisation sur la table PC. Il est cependant convenu que la table sera achetée seulement lorsque les pompiers seront à l'aise avec l'utilisation des "Tag de dénombrement".

ADOPTÉE

07 - TRAVAUX PUBLICS-ÉGOUTS

Suivi des dossiers des travaux publics.

2014-03-42

07.01 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Reddition de comptes 2013

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 169 127,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de St-Benjamin informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'Aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

2014-03-43

07.02 - Soumissions travaux de voirie

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE des demandes de soumissions soient préparées pour les travaux de nivelage, pelle hydraulique, camionnage et calcium, le tout selon les discussions intervenues en séance préparatoire.

ADOPTÉE

08 - LOISIRS-CULTURE

Le conseiller Claude Mathieu souligne que les activités de la semaine de la relâche ont été annulées en raison du nombre insuffisant d'inscriptions. Les parents seront remboursés. La patinoire demeure cependant ouverte tant que la température froide le permettra.

2014-03-44

08.01 - Rapports financiers 2013 de la Bibliothèque la Détente

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le rapport financier 2013 de la Bibliothèque la Détente soit accepté tel que présenté par la conseillère Nancy Mathieu.

ADOPTÉE

09 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

09.01 - Demandes de dons et commandites

Nous avons reçu les demandes suivantes:

- Moisson Beauce, lettre datée du 7 février 2014
- Village des Défricheurs, campagne de financement 2014, lettre datée du 7 février 2014
- Assemblée Beauce 1043, annonce publicitaire pour 2014, lettre du 10 février 2014

Le conseil ne souhaite pas donner suite à ces demandes puisque des dons semblables ont déjà été faits.

2014-03-45

09.02 - Signature du protocole d'entente pour le pacte rural

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Benjamin a présenté le projet de transformation et d'adaptation de l'Église de Saint-Benjamin/ intégration d'un volet communautaire.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Benjamin a choisi d'utiliser un montant de 108 256,92 \$ à même son enveloppe budgétaire disponible pour les années 2007-2014 pour la réalisation de ce projet.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Benjamin n'est pas assurée d'obtenir le financement complet à temps pour réaliser le projet

selon les délais décrétés par la Politique nationale de la ruralité 2007-2014.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin donne priorité au projet de transformation et d'adaptation de l'Église de Saint-Benjamin/ intégration d'un volet communautaire jusqu'au 15 juin 2014;

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin appui le projet de d'agrandissement du terrain de balle molle, implantation de terrains de volley-ball et acquisition de matériel pour les organismes du milieu comme seconde alternative;

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin va prioriser le projet d'agrandissement du terrain de balle molle, implantation de terrains de volley-ball et acquisition de matériel pour les organismes du milieu à partir du 15 juin 2014 et va le réaliser au plus tard pour le 31 mars 2015;

QUE la municipalité se réserve les fonds nécessaires pour participer à la part du milieu de 20 % nécessaire à la réalisation du projet de transformation et d'adaptation de l'Église de Saint-Benjamin/ intégration d'un volet communautaire ou à la réalisation du projet d'agrandissement du terrain de balle molle, implantation de terrains de volley-ball et acquisition de matériel pour les organismes du milieu;

QUE Madame Martine Boulet, mairesse ainsi que Madame France Veilleux, directrice générale de la municipalité de Saint-Benjamin soient les personnes autorisées pour la signature des documents en lien avec la demande.

ADOPTÉE

10 - LÉGISLATION

Suivi des politiques et règlements.

2014-03-46

10.01 - Règlement # 362-13 (Circulation VTT)

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une lettre du Ministère des Transports nous demandant d'abroger le règlement #362-13 autorisant la circulation des VTT sur certaines routes municipales;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal abroge le règlement #362-13 et demande au Club Quad Massif du Sud aux Frontières de trouver un nouveau sentier en raison de la visibilité réduite constatée pour la traverse du tronçon de la 1ère avenue; ce qui signifie le recommencement des procédures de consultation dès que le nouveau sentier sera déterminé.

ADOPTÉE

11 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

2014-03-47

11.01 - Réclamation facture chaîne convoyeur épandeur

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la facture de Services d'équipements GD Inc. au montant de \$754.18 pour le changement de la chaîne du convoyeur de l'épandeur à abrasifs soit refacturée à Transport G. Gosselin étant donné que le bris de la chaîne a été causé par de grosses roches présentes dans le sable.

ADOPTÉE

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2014-03-48

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nancy Mathieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 20h50.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Veilleux,
Mairesse

France
Directrice générale & secr.-trésorière

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet, Mairesse